

Note de présentation synthétique compte financier unique 2023

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales, et notamment une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au budget primitif et au compte administratif.

1- Les résultats 2023 en M€

Les résultats en M€ au titre de 2023 sont les suivants :

Sections	Résultat de l'exercice 2023	Résultats antérieurs reportés	Résultats de clôture Exercice 2023
Fonctionnement	14,53	62,38	76,91
Investissement	2,62	-35,03	-32,41
Total	17,15	27,35	44,50

L'exercice 2023 dégage un résultat global excédentaire de :	17 152 210,53	€
qui ajouté au résultat antérieur global de	27 349 325,27	€
constitue un résultat global de clôture de	44 501 535,80	€
Ce résultat global de clôture est constitué :		
- d'un excédent de la section de fonctionnement de :	76 909 925,21	€
- d'un déficit de la section d'investissement de :	32 408 389,41	€

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre.

La charge nette de ces restes à réaliser s'élève à 7 923 486,11 € :

- 2 366 539,85 € en dépenses de fonctionnement correspondant à des subventions de fonctionnement accordées en fin d'année 2023 et non payées,
- 5 556 946,26 € en section d'investissement (5 779 845,00 € en dépenses et 222 898,74 € en recettes).

Il est précisé que les résultats et restes à réaliser ont été repris par anticipation lors du vote du budget primitif 2024. Le compte financier unique 2023 ne fait pas apparaître de différence avec les résultats repris par anticipation.

2- Les recettes de fonctionnement en M€

Recettes de Fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	% évol 23/22
DOTATIONS	135,98	133,92	133,66	-0,2%
FISCALITE DIRECTE	88,90	87,62	48,37	-44,8%
FISCALITE INDIRECTE	464,77	500,19	527,29	5,4%
AUTRES RECETTES	89,16	91,74	109,44	19,3%
<i>dont Reprise de provisions</i>	<i>0,82</i>	<i>0,05</i>	<i>0,08</i>	<i>62,4%</i>
Total recettes de fonctionnement	778,81	813,48	818,77	0,7%
Total recettes de fonctionnement hors provisions	777,99	813,43	818,69	0,6%

Les recettes de fonctionnement hors provisions s'élèvent à 818,69 M€ en 2023 en hausse de 0,6% par rapport à 2022.

3- Les dépenses de fonctionnement en M€

Les dépenses de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	% évol 2022/2021	% évol 2023/2022
Dépenses de fonctionnement totales	684,24	728,91	761,03	6,5%	4,4%
<i>dont frais financiers</i>	<i>7,15</i>	<i>6,77</i>	<i>7,66</i>	<i>-5,3%</i>	<i>13,1%</i>
<i>dont constitution de provisions</i>	<i>1,33</i>	<i>0,00</i>	<i>0,26</i>	<i>-100,0%</i>	
Dépenses de fonctionnement hors provisions et hors frais financiers	675,76	722,14	753,11	6,9%	4,3%

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2023 à 761,03 M€ en hausse de 4,4%. Hors provision, et hors frais financiers, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 4,3% en 2023 alors qu'elles avaient évolué de 6,9% en 2022.

Pour mémoire, en 2022 une réserve de DMTO a été constituée à hauteur de 15 M€.

Hors mise en réserve de DMTO, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 6,6% soit 47,1 M€.

4- Vue synthétique des dépenses de fonctionnement par politiques publiques

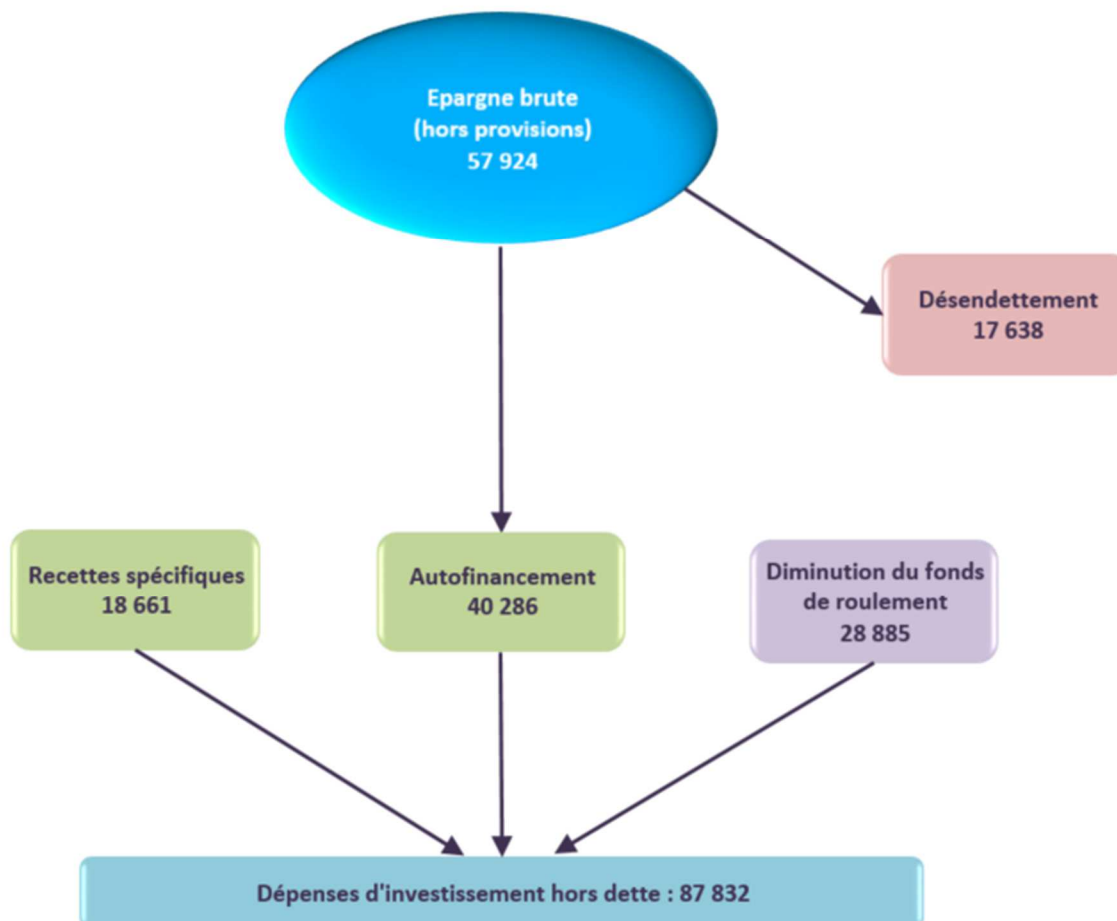
Grandes politiques	Politique publique	2021	2022	2023	% évol 22/21	% évol 23/22	Poids par politique
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	Transports	5,59	6,79	8,23	21,4%	21,3%	2,7%
	Voirie	6,86	7,22	7,12	5,2%	-1,4%	
	Agriculture et Forêt	1,87	2,40	1,97	28,3%	-17,9%	
	Coopération territoriale	0,76	1,13	1,21	48,8%	6,7%	
	Environnement	0,97	0,73	0,87	-24,9%	18,3%	
	Transition Numérique	0,70	0,65	0,47	-7,9%	-27,5%	
	Eau	0,25	0,31	0,33	22,2%	7,4%	
	Cyclisme	0,01	0,02	0,04	230,1%	131,6%	
Total AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE		17,02	19,24	20,24	13,0%	5,2%	
FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GENERALES	Ressources	183,14	207,20	205,43	13,1%	-0,9%	27,3%
	<i>dont constitution de provision</i>	1,33	0,00	0,26	-100,0%		
	<i>dont mise en réserve DMTO</i>	0,00	15,00	0,00	NS	NS	
	<i>dont frais financiers</i>	7,15	6,77	7,66	-5,3%	13,1%	
	<i>dont fonds globalisés</i>	6,29	8,11	8,42	28,8%	3,9%	
	<i>dont ressources humaines</i>	115,95	124,29	132,92	7,2%	6,9%	
	<i>dont moyens généraux</i>	8,22	8,82	8,92	7,3%	1,1%	
	<i>dont sécurité</i>	25,92	25,92	27,62	0,0%	6,5%	
	Stratégie	1,80	2,07	2,01	14,8%	-2,6%	
Total FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GENERALES		184,94	209,27	207,45	13,2%	-0,9%	
SOCIETE CITOYENNE TE ATTRACTIV ITE	Education	14,15	14,43	16,12	2,0%	11,7%	4,0%
	Culture	4,68	4,83	5,02	3,1%	4,0%	
	Sport et jeunesse	6,08	6,44	6,84	6,0%	6,2%	
	Tourisme	1,62	2,28	2,61	41,2%	14,3%	
Total SOCIETE CITOYENNETE ATTRACTIVITE		26,52	27,98	30,59	5,5%	9,3%	
SOLIDARITES HUMAINES	Autonomie	232,23	247,81	267,32	6,7%	7,9%	66,1%
	Enfance et Famille	107,77	112,51	117,97	4,4%	4,9%	
	Insertion	112,67	108,10	113,70	-4,1%	5,2%	
	Logement et Habitat	1,13	2,08	1,77	83,4%	-15,0%	
	Action Sociale et Santé	1,94	1,92	2,00	-0,9%	3,8%	
Total SOLIDARITES HUMAINES		455,75	472,42	502,75	3,7%	6,4%	
Total dépenses de fonctionnement		684,24	728,91	761,03	6,5%	4,4%	100,0%
Total dépenses de fonctionnement hors dette		677,09	722,14	753,37	6,7%	4,3%	

5- Épargne en M€

En M€	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	% évol 22/21	% évol 23/22	M€ évol 22/21	M€ évol 23/22
Epargne de gestion	74,54	78,03	101,72	91,34	65,40	-10,20%	-28,40%	-10,38	-25,95
Epargne de gestion hors provisions	73,22	76,86	102,23	91,30	65,58	-10,69%	-28,17%	-10,93	-25,71
Epargne brute	65,44	69,78	94,57	84,57	57,74	-10,57%	-31,73%	-10,00	-26,83
Epargne brute hors provisions	64,24	68,61	95,07	84,53	57,92	-11,09%	-31,47%	-10,54	-26,60
Epargne nette	39,79	42,42	65,28	51,13	25,10	-21,68%	-50,90%	-14,15	-26,02
Epargne nette hors provisions	38,59	41,24	65,78	51,08	25,29	-22,35%	-50,50%	-14,71	-25,79
Taux d'épargne brute	8,72%	9,20%	12,14%	10,40%	7,07%				
Taux d'épargne brute hors provisions	8,56%	9,00%	12,22%	10,39%	7,08%				

6- Financement de l'investissement

FINANCEMENT DE L' INVESTISSEMENT EN 2023 (en milliers d'euros)



7- Vue synthétique des dépenses d'investissement

En M€	2021	2022	2023	% évol 22/21	% évol 23/22
Investissements directs	40,33	48,70	54,91	20,7%	12,8%
Subventions versées	27,74	30,08	32,92	8,5%	9,4%
<i>dont subventions aux communes et EPCI</i>	<i>22,95</i>	<i>22,02</i>	<i>21,97</i>	<i>-4,0%</i>	<i>-0,2%</i>
Amortissement de la dette	29,29	33,45	32,64	14,2%	-2,4%
Total dépenses d'investissement	97,36	112,23	120,47	15,3%	7,3%
Total DI hors dette	68,07	78,78	87,83	15,7%	11,5%

	2021	2022	2023
Part des investissements directs	59%	62%	63%
Part des subventions aux tiers	41%	38%	37%

Globalement pour les dépenses d'investissement, le taux de réalisation des crédits s'établit à 85% contre 77,8 % en 2022 (120,47 M€ réalisés pour 141,78 M€ votés).

Avec 87,83 M€ de réalisés pour 109,04 M€ de crédits votés, le taux de réalisation des dépenses d'investissement hors dette est en hausse et s'élève à 80,6% (contre 71,7 % en 2022).

Les investissements directs s'élèvent à 54,9 M€ en 2023 (en hausse de 12,8%) et représentent 63% des dépenses d'investissement hors dette. Les subventions versées aux tiers augmentent de 9,4% et s'établissent à 32,9 M€. Elles représentent 37 % des investissements hors dette de la collectivité.

Le remboursement du capital de la dette qui s'élève à 32,64 M€ est en baisse de 0,8 M€ par rapport à 2022 (soit -2,4%).

Grandes politiques	Politique publique	2021	2022	2023	% évol 22/21	% évol 23/22
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	Coopération territoriale	23,99	24,96	27,93	4,0%	11,9%
	Voirie	18,28	23,00	25,58	25,8%	11,2%
	Agriculture et Forêt	1,75	2,08	2,27	18,6%	9,1%
	Eau	0,78	0,67	0,82	-13,7%	22,0%
	Environnement	0,51	0,61	1,02	19,1%	68,4%
	Transports	0,01	0,00	0,00	-100,0%	-
	Transition Numérique	0,18	0,23	0,36	32,8%	56,1%
	Cyclisme	0,95	0,95	1,13	0,5%	18,1%
Total AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE		46,44	52,49	59,11	13,0%	12,6%
FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GENERALES	Ressources	33,18	39,49	40,48	19,0%	2,5%
	<i>dont dette</i>	<i>29,29</i>	<i>33,45</i>	<i>32,64</i>	14,2%	-2,4%
	<i>dont moyens généraux</i>	<i>3,82</i>	<i>5,61</i>	<i>7,79</i>	46,9%	39,0%
	Stratégie	0,09	0,00	0,01	-100,0%	-
Total FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GENERALES		33,26	39,49	40,50	18,7%	2,5%
SOCIETE CITOYENNETE ATTRACTIVITE	Education	16,26	15,33	16,38	-5,7%	6,8%
	Culture	1,23	4,13	3,17	236,9%	-23,3%
	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00	-	-
	Tourisme	0,01	0,03	0,01	238,3%	-60,0%
Total SOCIETE CITOYENNETE ATTRACTIVITE		17,49	19,49	19,56	11,4%	0,3%
SOLIDARITES HUMAINES	Autonomie	0,07	0,63	1,25	781,0%	100,1%
	Logement et Habitat	0,06	0,04	0,04	-40,8%	14,1%
	Action Sociale et Santé	0,02	0,00	0,00	-100,0%	-
	Enfance et Famille	0,01	0,09	0,01	636,0%	-84,7%
Total SOLIDARITES HUMAINES		0,16	0,75	1,31	358,4%	74,4%
Total dépenses d'investissement		97,36	112,23	120,47	15,3%	7,3%
Total dépenses d'investissement hors dette		68,07	78,78	87,83	15,7%	11,5%

8- Gestion de la dette

L'annuité de dette correspond à la somme du remboursement en capital des emprunts et des frais financiers.

Elle s'élève à 40,3 M€ soit un montant quasiment identique à l'annuité 2022 (40,22 M€) bien que les frais financiers bruts soient en hausse de 13,1%.

Le coût net de la dette (produits swaps et remboursement dette récupérable compris) est de 39,28 M€, relativement stable par rapport à 2022 (39,15 M€).

L'encours de la dette au 31 décembre 2023 s'élève à 271,24 M€, soit pour 2023, un désendettement de 17,64 M€ (32,64 M€ de remboursement du capital et 15 M€ d'emprunts souscrits). L'encours de la dette consolidé (budget annexe de Chalmazel compris) s'élève à 271,64 M€. L'encours de la dette avec la dette récupérable s'élève à 267,64 M€.

En 2023, trois nouveaux emprunts ont été souscrits pour un montant total de 15 M€ dont 0,3 M€ au titre de la convention intracting signée avec la Banque des territoires.

Contrat	Prêteur	Montant	Durée	Première échéance	Taux	Exposition	Gissler
202301	Banque des territoires	300 000	12 ans	15/09/2024	0,75%	Taux fixe	1A
202302	Caisse d'Epargne	10 000 000	15 ans	30/11/2023	Livret A +0,13%	Taux variable	1A
202303	ARKEA	4 700 000	15 ans	30/11/2023	3,63%	Taux fixe	1A
Total		15 000 000					

Le taux moyen au 31 décembre 2023 est de 2,73% (en augmentation de 37 points de base par rapport au 31 décembre 2022) pour une durée résiduelle moyenne de 9 ans et 1 mois.

Au sens de la Charte de Bonne Conduite (Charte Gissler), la dette du Département est indexée à 98,62% sur un risque 1A (c'est-à-dire non structurée) et à 0,87% sur un risque 1B, correspondant aux produits à barrière classique, et enfin, 0,51% est indexé sur un risque 4E, qui recense le produit à barrière avec multiplicateur hors zone euro. Le capital restant dû de cet emprunt classé 4 E, indexé sur le taux SOFR 1Y (qui remplace le taux LIBOR du dollar américain – Libor USD), est de 1,39 M€ au 31 décembre 2023.

9- En synthèse, l'année 2023 est marquée par :

- Un retour de l'effet ciseau :

Après 2 années plutôt favorables en 2021 et 2022, le Département doit, en 2023, faire face à l'effet ciseau. La hausse des recettes de fonctionnement de 0,7% soit +5,29 M€ est plus faible que l'augmentation des dépenses de fonctionnement de 4,4% soit +32,12 M€. Cette situation conduit à une dégradation de l'épargne. L'épargne brute est en baisse de 26 M€.

- Un niveau d'investissement élevé :

Le niveau d'investissement hors dette a atteint 87,8 M€ retrouvant ainsi le niveau d'investissement de 2015 (87,8M€) soit 15% de plus que la moyenne annuelle des 10 dernières années.

- Une dette maîtrisée

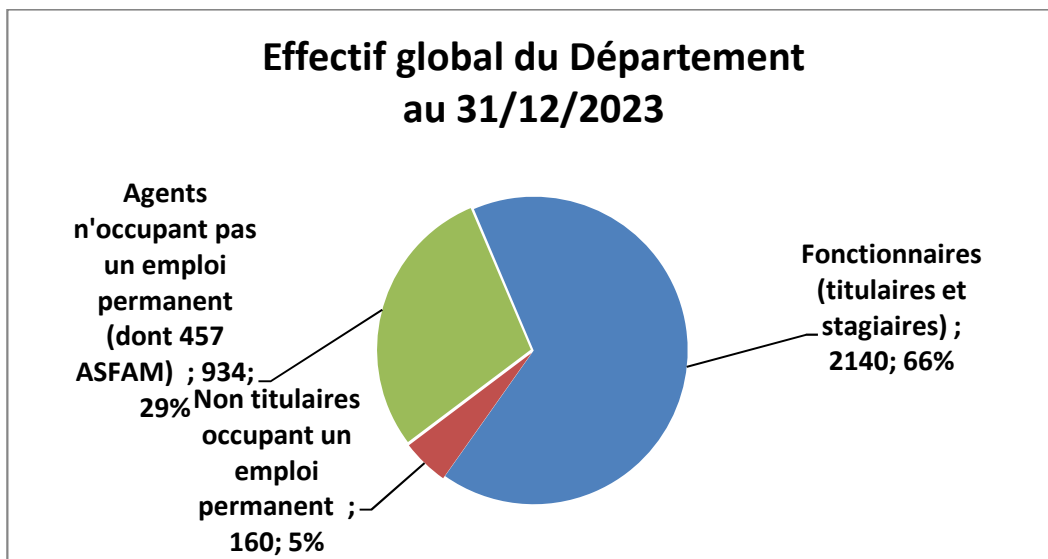
En 2023, le Département s'est désendetté de 17,64 M€ (32,64 M€ de remboursement du capital et 15 M€ d'emprunts souscrits sur l'exercice 2023). Le stock de dette à fin 2023 s'établit à 271M€.

L'annuité de dette de 40,3 M€ reste stable par rapport à 2022 sous l'effet d'une hausse des frais financiers de 13,1% et d'une baisse de l'amortissement du capital (-2,4%).

Le délai de désendettement se rallonge : 4,7 années (contre 3,4 années en 2022) en raison d'une baisse de l'épargne brute. Ce délai reste toutefois inférieur au ratio de 2019 en raison d'une baisse de l'encours de dette.

10- Informations relatives aux effectifs au 31 décembre 2023

Effectif global du Département

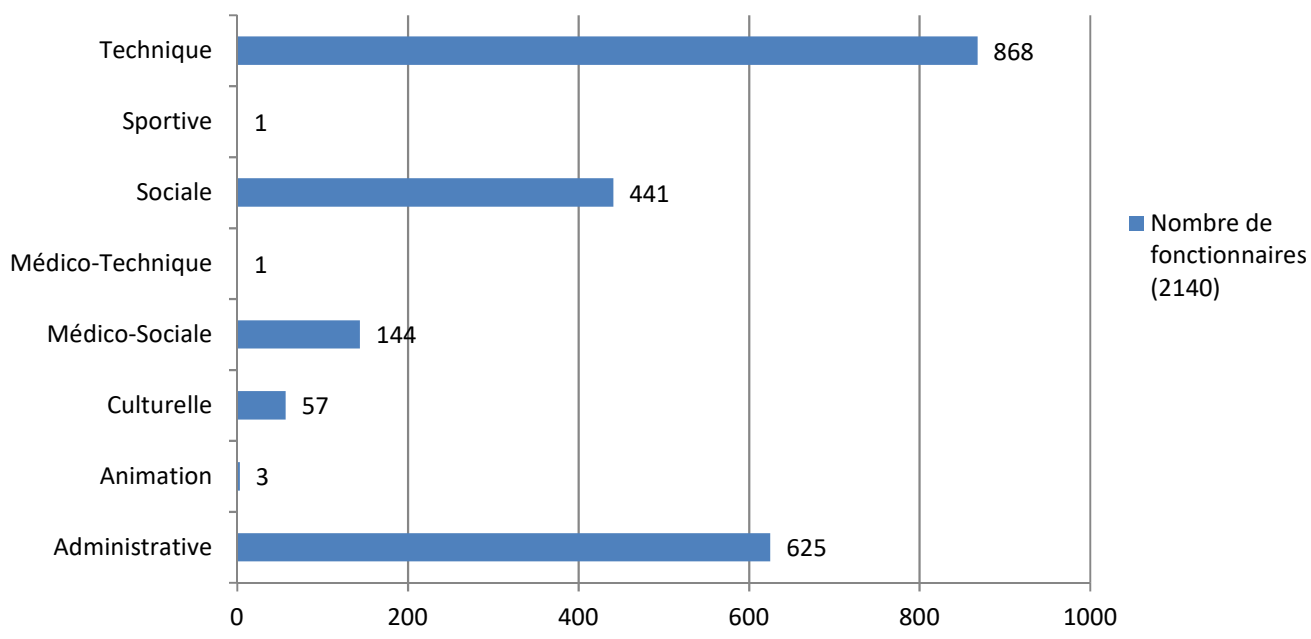


L'effectif global comprend les fonctionnaires titulaires et stagiaires, les agents non titulaires sur emploi permanent (CDD, CDI...) et les agents n'occupant pas un emploi permanent (Assistants familiales, Contrats aidés, Collaborateurs, Vacataires...).

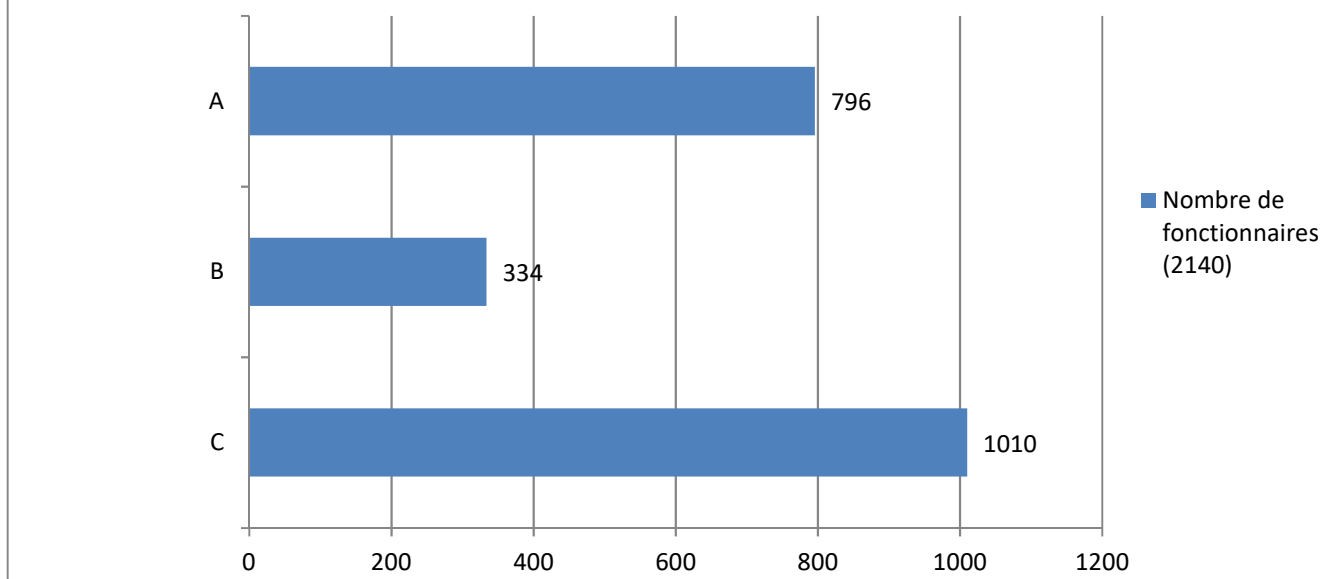
Répartition par filière

*Agents non titulaires n'occupant pas un emploi permanent	934
<i>Dont assistants familiaux</i>	457
<i>Dont collaborateurs</i>	12
<i>Dont personnes ayant bénéficié d'un emploi aidé</i>	44
<i>Dont vacataires</i>	63
<i>Dont Autres (Renfort, Apprentis ...)</i>	358

Répartition par filière des fonctionnaires au 31/12/2023



Répartition par catégorie hiérarchique des fonctionnaires au 31/12/2023



DUREE EFFECTIVE DU TRAVAIL

La notion de temps de travail effectif est définie par les articles 1 et 2 du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 modifié relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État (applicable à la fonction publique territoriale).

Le temps de travail effectif s'entend comme le temps pendant lequel les agents sont à la disposition de leur employeur et doivent se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à leurs occupations personnelles.

Pour déterminer la durée effective du travail, la réglementation prend en compte la durée de travail telle que définie ci-dessus.

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet **est fixée à 1 607 heures.**

Elles correspondent aux **1600 heures** initialement prévues par le décret n° 2000-815 précité à compter du 1^{er} janvier 2002, auxquelles ont été ajoutées **7 h** au titre de la journée de solidarité (lundi de Pentecôte) à compter du 1^{er} janvier 2005.

Le décompte du temps de travail effectif s'effectue de la manière suivante :

Nombre de jours de l'année	365	Jours
Nombre de jours non travaillés		
- Repos hebdomadaire	104	Jours
- Congés annuels	25	Jours
- Jours fériés	8	Jours
- Total	137	Jours
Reste	228	Jours travaillés

La durée effective du travail au sein du Département est de 1 607 heures/an (228 jours x 7 heures = 1 596 heures arrondies à 1 600 heures + 7 heures pour la journée de solidarité).

11- Budgets annexes

Le département de la Loire dispose également de 2 autres budgets : le budget annexe de la Maîtrise de la Loire et le budget de la régie à autonomie financière de la station de ski de Chalmazel dont les résultats pour 2023 ont été repris par anticipation au budget 2024

I – Maîtrise de la Loire

	Dépenses 2023	Recettes 2023	<i>Pour mémoire résultat repris par anticipation</i>
Section de fonctionnement			
Mouvements comptables réalisés	734 440,04	753 194,22	
Résultat de fonctionnement 2023 (excédent)		18 754,18	18 754,18
Résultat de fonctionnement reporté antérieur (excédent)		49 498,53	
Résultat de fonctionnement cumulé 2023 (excédent)		68 252,71	68 252,71
Section d'investissement			
Mouvements comptables réalisés	4 803,33	4 637,62	
Résultat d'investissement 2023 (déficit)	-165,71		-165,71
Résultat d'investissement reporté antérieur (excédent)		8 968,34	
Résultat d'investissement cumulé 2023 (excédent)		8 802,63	
Résultat global de clôture 2023 (excédent)		77 055,34	77 055,34
L'exercice 2023 dégage un résultat global excédentaire de	18 588,47€		
qui ajouté au résultat antérieur global de	58 466,87€		
constitue un résultat global de clôture de	77 055,34€		
Ce résultat global de clôture est constitué :			
d'un excédent de la section de fonctionnement de :	68 252,71€		
d'un excédent de la section d'investissement de :	8 802,63€		

Aucun écart avec la reprise anticipée du résultat au BP 2024

II - Station de Chalmazel

	Dépenses 2023	Recettes 2023	<i>Pour mémoire résultat repris par anticipation</i>
Section de fonctionnement			
Mouvements comptables réalisés	2 542 797,07	2 408 530,20	
Résultat de fonctionnement 2023 (déficit)	-134 266,87		-134 266,87
Résultat de fonctionnement reporté antérieur (excédent)		146 771,33	
Résultat de fonctionnement cumulé 2023 (excédent)		12 504,46	12 504,46
Section d'investissement			
Mouvements comptables réalisés	763 235,05	783 182,83	
Résultat d'investissement 2023 (excédent)		19 947,78	19 947,78
Résultat d'investissement reporté antérieur (excédent)		1 305 467,33	
Résultat d'investissement cumulé 2023 (excédent)		1 325 415,11	
Résultat global de clôture 2023 (excédent)		1 337 919,57	1 337 919,57
L'exercice 2023 dégage un résultat global déficitaire de	-114 319,09€		
qui ajouté au résultat antérieur global de	1 452 238,66€		
constitue un résultat global de clôture de	1 337 919,57€		
Ce résultat global de clôture est constitué :			
d'un excédent de la section de fonctionnement de :	12 504,46€		
d'un excédent de la section d'investissement de :	1 325 415,11€		

Aucun écart avec la reprise anticipée du résultat au BP 2024